REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 09 novembre 2026
relatif au commissionnement des gardes du littoral

NOR : TECL2629314A
(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, en date du 09 novembre 2026

La situation des agents dont la liste suit est modifiée dans les conditions suivantes :

NOM Prénom	Service d'affectation	Zone de commissionnement précédente	Nouvelle zone de commissionnement
CORRE Gaël	Cap Sizun-Pointe du Raz Agglomération	Domaine relevant du conservatoire du littoral dans le département de Vendée	Domaine relevant du Conservatoire du littoral dans le département du Finistère

Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux.